



Prévention des addictions en milieu professionnel

Des consommations occasionnelles ou répétées d'alcool, de drogues, de médicaments peuvent mettre en danger la santé et la sécurité des salariés. Près de 20 % des accidents et des problèmes d'absentéisme serait liés à l'usage d'alcool, de psychotropes ou de stupéfiants.

La question des conduites addictives en milieu professionnel fait l'objet d'une mobilisation croissante de l'ensemble des acteurs du monde du travail et de la santé.

Durée : 4 heures DIS + 3 heures PRES

Programme

Pratiques addictives : définition

Les pratiques addictives avec substances

- Alcool
- Drogues
- Médicaments psychoactifs
- Energie drink
- Café

Les pratiques addictives sans substances

- L'addiction au jeu (dont le jeu vidéo fait partie), à Internet
- L'addiction au travail (*workaholism*, *workaddict*)
- L'addiction à la nourriture (boulimie), au jeûne (anorexie)
- L'addiction au shopping (achats compulsifs)
- L'addiction au sport

Prévention des addictions au travail

- Connaître les réglementations en vigueur
- Le dépistage en entreprise
- Les acteurs de la prévention

Les conséquences sur les capacités de travail des salariés concernés.

Les conséquences économiques

Les conséquences pour le personnel et pour le management

Mettre en place une démarche de prévention individuelle

Mettre en place une démarche collective